ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Affaires de Routine.

Vendredi 13 avril.

Le Bill pour incorporer les Clercs Paroissiaux et le bill pour autoriser les Religieuses Ursulines de Québec à acquérir des biens additionnels sont lus une troisième fois et passés, ainsi que les Bills pour incorporer la *Communauté de Sœurs de St. Croix* pour les fins de l'éducations ; pour incorporer les *Sœur de miséricorde*, et l'*Académie Industrielle* de St. Laurent.

M. Lemieux est ajouté au comité sur le Bill du Notariat en remplacement de M. Duchesnay, absent.

La chambre adopte une résolution pour amender l'acte des Ecoles du Haut-Canada ; un bill à cet effet est introduit en conséquence.

Un message annonce que le Conseil a acquiescé aux bills suivants sans amendements.

Bill de la municipalité de St. Anne des monts.

Bill pour amender l'acte 8 Vic. au sujet de la commutation facultative de la tenure seigneuriale.

La chambre se forme de nouveau en comité sur les droits de douane.

L'ordre du jour pour la 2e lecture du bill pour régler l'élection des Marguilliers est remis à mardi le 17. La coambre s'ajourne.

DÉCÈS.

Lundi après-midi, à l'âge de 62 ans, après une maladie de quelques semaines seulement, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, sieur Gatien Cyr, natif de Saint-Malo, France, ancien capitaine de long cours, maître d'escrime de l'Académie de cette ville. Il laisse pour déplorer sa perte un grand nombre d'amis qui regretteront en lui l'homme doué des qualités estimables qui distinguent le citoyen vertueux.

Vente par Encan.

Par P. Gingras, jr.

Livres Français et Anglais, Vins, etc.

PAR ENCAN.

Seront vendus, CE SOIR, mercredi, 18 courant, à la salle d'encan du soussigné (ci-devant la résidence de M. Balzaretti :) sans réserve :—

UNE superbe collection de livres français et anglais, de littérature, voyages, etc.

—AUSSI.—

Vins français.

La vente à SEPT heures.

P. GINGRAS, Jr.
E. & C.

Québec, 18 avril 1848.

ANNONCES.

HOTEL DU BATEAU A VAPEUR.

TROIS-RIVIÈRES.

LE soussigné reconnaissant envers ses anciens amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu depuis qu'il tient un hôtel dans cette ville, c'est-à-dire depuis QUARANTE ANS, prend la liberté de les informer qu'il retourne à son ancien poste, à l'*Hôtel du Quai du Bateau-à-Vapeur*, le 1er Mai prochain.

Comme tout le local subit des réparations complètes et sera mis dans l'ordre le plus parfait, les voyageurs peuvent être certains qu'ils trouveront chez lui le service le plus assidu, les meilleurs vins et liqueurs et les emménagements les plus parfaits.

L. OSTROM.

Trois-Rivières, 18 avril 1849.

On demande à acheter.

UNE grande balance; avec ses poids, comprenant 2 poids de 56 ; 2 de 28 ; de 14 et de 7 livres. S'adresser à ce bureau.

Québec, 16 Avril 1849.

ATTENTION.

DEUX ou trois jeunes gens pourraient se procurer une maison de pension, dans une famille privée, dans la Haute-Ville S'adresser à à ce bureau.

Québec, 13 avril 1849.

ON demande des nouvelles de BENJAMIN RODGERS, artisan, qui quitta son endroit natal dans le Yorkshire, Angleterre, il y a sept ans. Les dernières nouvelles qu'on en a sont de Québec, où il travaillait il y a sept ans. Son frère Joseph Rodgers, Nooking, près de Wakfield, Yorkshire, recevra avec reconnaissance tous renseignements sur sa position actuelle. S'adresser à M. John Brack Windowen, Drummondville, Canada-Est.

Québec, 13 avril 1849.

LA LYRE CANADIENNE.

LES Souscripteurs à la LYRE CANADIENNE, pourront se procurer maintenant à ce bureau la Gravure-frontispice. Elle est offerte gratuitement.

Québec, 13 avril, 1849.

Maître Français demandé.

ON a besoin, immédiatement au HIGH SCHOOL de la Cité de Québec d'une personne qualifiée à enseigner la langue française. S'adresser au *High School*, sur le cap, ou à W. H. ANDERSON, Ecuyer, Rue St. Louis.

Québec, 9 Avril, 1849.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand.

W. Hamilton,
No. 63, rue St. Pierre,

Québec 15 décembre 1848.

Vente par Encan.

Par B. Cole, jr.

Grande Vente de Meubles.

PAR ENCAN.

Seront vendu, JEUDI et VENDREDI, 26 et 27 courants, vis-à-vis le marché St. Paul, sur le terrain vacant, à côté du magasin de meubles de M. Drum,

UN assortiment de MEUBLES NEUFS, de toute description et de toute valeur, trop long à détailler.

La vente chaque jour à UNE heure.

B. COLE, Jr.

Québec, 18 avril 1849. E. & C.

ANNONCES.

Chapeaux

DANS LE DERNIER GOUT.

LES Soussignés viennent de recevoir par la voie de New-York quelques Caisses de

Chapeaux de Satin, pour Messieurs.

Ils ont aussi en main un bel assortiment de CHAPEAUX pour MM. du Clergé.

Ils recevront par les premiers vaisseaux d'Europe leur assortiment général.

A. HAMEL & Frere.

Québec, 30 mars, 1848.

A VENDRE.

A LOTBINIÈRE, un bel emplacement de 112 pieds et demi de front, sur environ 40 arpens de profondeur, situé à 15 arpens au nord-est de l'église, avec grange et maison. Cet emplacement fait partie d'une terre de 2 arpens de front, sur 50 de profondeur et jouit, en-sus, du droit de pacager toutes espèces d'animaux à perpétuité, sur le reste de cette terre.

Possession en sera donnée l'automne prochain. Pour les conditions s'adresser au soussigné.

ISAIE LEMAY,
Chantre de Lotbinière.

Québec, 4 avril 1849.

A LOUER.

LE domaine du GRAND ET PETIT MÉTIS. Ces deux propriétés sont dans un bon état de culture; et l'une d'elle est un poste de commerce où l'on pourrait tenir hôtel pour la réception de personnes qui aimeraient à résider à la campagne si le choléra fait son apparition à Québec l'été prochain. On pourrait y établir à peu de frais des bains. S'adresser franc de port à Rimouski, à

J. HEATH, N. P.

Québec, 6 avril 1849.

ETUDE DE NOTAIRE.

LE Soussigné, tenu depuis quelque tems hors de cette ville a l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Aiguillon, porte voisine de M. P. Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean.

EUGÈNE LÉCUYER.

Québec, 12 Janvier 1848.

UNE CARTE.

LE soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'*Architecture*, de l'*Arpentage*, et du *Génie Civil*, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, *mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique*, etc.

CHS. BAILLARGE,

14 mars 1845. Château St. Louis.

AVIS.

LE soussigné, exécuteur testamentaire de feu St. Louis CONTANT dit FRÈRE MARC horloger, du ci-devant ordre des récolets du Bas-Canada, décédé en la paroisse de St. Thomas comté de l'Islet, prie ceux qui doivent à la succession de venir payer leurs comptes au plutôt; et ceux envers qui la succession est endettée de présenter leurs comptes dûment attestés; il prie aussi les personnes qui pourraient avoir des effets à réclamer de se représenter d'ici au premier jour de Mai prochain, faute de quoi les dits effets seront vendus.

JOSEPH MARMETTE, M. D.
Exécuteur-Testamentaire.

Québec, 4 avril 1849.

JOHN D. TRIPP,

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le comfort possible.

N. B. **Gouters** et **Lunch** prêts sous le plus court délai.

Québec, 1 décembre 1848.

ORGUE. Un superbe ORGUE à vendre (cinq jeux complets) peut être vu à l'église Bonsecours (Montréal). Pour plus amples informations, s'adresser à

TOUSSAINT CHERRIER
81 Rue St. Denis
Montréal.

N. B. Toutes lettres adressées à ce sujet au bureau de ce journal, recevra notre attention :

Québec, 7 mars 1849.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, { Haute-Ville de Québec. { Rue St. Joseph.

Québec, 12 juin, 1848.

Vente par Encan.

Par G. & H. Gibsone.

Clôture de la Vente des Liqueurs, Epiceries, etc, etc.

PAR ENCAN.

Sera vendu, DEMAIN 19 courant, au magazin de JOHN McLOUD, écr. Rue la Fabrique.

TOUT le fond d'épiceries, liqueurs, AUSSI Ustensiles de magazin.

La vente à UNE heure.

G. & H. GIBSONE.
E. & C.

Québec, 18 avril 1849.

ANNONCES.

Emplacement a vendre.

UN superbe emplacement avec la charpente d'une maison, dessus construite, à vendre à des conditions très faciles. Cette emplacement est situé rue St. Antoine, Faubourg St. Vallier.

S'adresser au propriétaire soussigné.

AUGUSTIN GAGNON,
Côteau Ste. Geneviève.

Québec, 6 Avril 1849.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débentures du Gouvernement livrés aux Incendiés, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembr prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retiendront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

Des Bons des Incendiés de Québec.

Bureau du Receveur-Général,
Montréal, 23 mars 1849.

AVIS public est par le présent donné que les porteurs des bons des Incendiés de Québec, qui désirent obtenir semi-annuellement paiement, à Québec, de l'intérêt que portent ces bons, pourront le recevoir en s'adressant à FELIX GLACKEMEYER, écuyer, à l'ancienne bâtisse du Parlement à Québec, qui livrera en double aux demandants les formules de reçu nécessaires.

AVIS PUBLIC est de plus donné aux parties en faveur desquelles ces bons ont été accordés sous forme de PRET, que M. GLACKEMEYER susnommé est aussi autorisé à demander et recevoir le remboursement de L'INTERET ANNUEL, accumulé ou s'accumulant sur tels bons.

L. M. VIGER,
Insp. Gén. de S. M.

Rue *Sous-le-fort* Basse-Ville, } **P. V. BOUCHARD,** QUÉBEC. { Rue *sous-le-fort* Basse-Ville,

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de **HARDES FAITES**, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.

—AVEC—

Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour manteaux, casimires, patrons de vestes, casques, casquettes en pelleteries, gants, mitaines, etc.

—AUSSI.—

600 paires de souliers d'orignal unis et brodés
000 Meules de Caraquette, etc.

Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant,

Québec, 20 novembre 1848.

JOSEPH LYONNAIS

LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr Frs. Vallée, St. Roch.

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses.

Québec 22 Décembre 1848,

PIÈCE CURIEUSE

d'Horlogerie.

INVENTÉE et exécutée par moi-même, ANTOINE ROUSSEAU, demeurant à St. Roch de Québec, rue St. Joseph.

C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge supposée sur un édifice quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et prélude à cette opération par des airs variés; donne le signal de l'Angélus aux heures prescrites ; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrase une surface de 6 pieds sur 5 et demie, sur une profondeur de 3 pieds et demi pèse 750 livres, sans inclure la pesanteur des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.

☞ *L'exhibition s'en fera prochainement*

Québec, 7 mars 1849.

Vente par Encan.

Par F. H. Hall.

Vente par Banqueroute.

Par ordre du syndic, à l'hôtel LAUSON, Pointe-Levy.

TOUS les MEUBLES DE MENAGE et autres effets provenants de la Banqueroute de JOSHUA Hobrough, seront vendus par encan public, MARDI le 24 courant.

La Vente à ONZE heures, A. M.

F. H. HALL.
E. C.

Québec, 18 avril 1849.

ANNONCES.

A LOUER A LA POINTE LÉVY,

(*En Haut de la côte (à l'Ouest.*)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et *dépendances, dans une excellente place pour le* commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à

ALBERT ANGERS,
Faubourg St. Jean, Rue St. Jean.

Québec, 16 mars 1849.

Batisses Wolfe

A LOUER.

LE superbe magazin maintenant occupé par M. McGill, sellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean. s'adresser à

F. EVANTUREL,
Avocat.
No. 32, rue St. Louis.

Québec, 2 Février 1849.

A LOUER.

PARTIE du Haut d'une maison à deux étages en pierre, située dans la rue St. George, faubourg St. Jean, avec un excellent hangar en brique. Possession donnée au premies de mai. S'adresser sur les lieux, au propriétaire soussigné

PIERRE DROLET,

Québec, 16 février, 1848.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI.—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité.

W. Le CHEMINANT,
No. 4, *Rue la Fabrique*

Dr. GIROUX,

APOTHICAIRE,

à transporté son Établissement

No 2, RUE LA FABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

Ls. LEMIEUX,

RELIEUR,

A TRANSPORTÉ SON ATELIER DE RELIURE

RUE ST. JOSEPH, HAUTE-VILLE,

Au-dessus de chez M. Bethel, Cordonnier,

vis-à-vis chez M. Ls. Bilodeau, marchand

Québec, 12 février, 1848.

REPERTOIRE NATIONAL.

☞ Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VÉSINA, agent.

Québec, 15 Sept. 1848.

Vente par Encan.

Par W. B. Meyer.

Thés, Raisins, Verreries et Liqueurs.

PAR ENCAN.

Sera vendu, LUNDI le 30 du courant, aux magasins ci-devant de CHARLES STUART, Ecr. Quai Wellington :

TOUT le fond de commerce consistant, en thés, sucres, raisins, vins et liqueurs.

—AUSSI—

Verres, carafes, vitres de toute dimension, et de toute grandeur.

La vente à DEUX heures précises.

W. B. MEYER,

Québec, 18 avril 1849.

ANNONCES.

La Compagnie de GRAENFENBERG,

LA Compagnie de Graenfenberg est maintenant incorporée par la législature de l'Etat de New-York avec un capital de $ 100,000. Ses directeurs et ses officiers sont des messieurs qui par leur position commerciale, sociale ou professionnelle, peuvent donner de la respectabilité à ses affaires.

On peut avoir la plus entière confiance dans les médecines qui portent les armes de la compagnie ; et partout où se rencontre un dépot ou une branche de Graenfenberg le public peut obtenir les meilleurs remèdes. Dans toutes les localités où il n'y a pas de branche les habitants devraient prendre des mesures immédiates pour qu'il y en soit établi.

La compagnie possède dans ses nombreux bureau.

DES MILLIERS DE CERTIFICATS,

qu'elle ne saurait publier. Elle en extrait seulement quelques uns qui ont tous été examinés et attestés par le Révérend N. Roings, D. D., T. Hall écr. (rédacteur du *Commercial advertiser* de New-York) et son honneur W. V. Brady, ci-devant Maire de la cité de New-York.

D'BARTON,
Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Graenfenberg, Broadway, No 50 New-York, juin 1848

LES MEDECINES DE GRAENFENBERG.

Les médecines qui sortent de cette compagnie consistent en une *série* de remèdes parfaitement adaptés aux maladies pour lesquels ils sont recommandés. On a jeté beaucoup de discrédit sur les médecines brévetées en leur attribuant des propriétés curatives universelles. Il faut être non seulement sot mais encore impudent pour répandre une pareille doctrine chez un public intelligent. Elle est contraire aux premiers principes du sens commun.

La série des médecines de Graenfenberg commence par les.

PILLULES VEGETALES DE *Graenfenberg.*

Les maladies suivantes cèdent facilement à ces pilules :—

L'As-hme,
Les Maladies Bilieuses,
Les Clous,
Les Intestins—action defectueuse
Les maladies de Poitrine,
Les Catarrhes,
Les Constipations,
La Toux-pendant la grossesse,
La Constipation,
La Diarrhée,
La difficulté de respirer,
La Dyspepsie,
La Consomption dyspepsique,
La Digestion imparfaite
Le Sang porté à la tête,
Les maladies d'Oreilles,
Les Erésypèles,
L'épilepsie ;
Les saignements de Nez,
La fièvre Gastrite,
Les Verdeurs,
La Grippe;
Des brûlements de cœur,
Le mal de tête,
L'hystérie,
Les rétentions d'urine,
L'indigestion,
L'inflammation des parties vitales,
L'inflammation de l'estomac,
La jaunisse,
Les maladies du Foie,
Les suppressions mensuelles:
Les maux de nerfs,
Les névralgie,
La fièvre, nerveuse, intermittente ou continue ;
Les fleurs blanches,
La faiblesse,
Les rhumatismes,
Les diverses maladies de l'estomac.

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE.

Seul Agent pour Québec,

JOSEPH BOWLES,
Salle Medicale,
Québec.

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

LE Propriétaire de l'*Ami de la Religion et de la Patrie* prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'attentions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la saison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie en général, nous nous permettrons de rappeler aux marchands-canadiens, les **avantages immenses** de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des Etats-Unis. Leurs journaux sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent-être convaincus que l'annonce popularise leurs établissement, leur magasins ou eur boutique. *Point de vogue sans annonces.*

La circulation de l'*Ami de la Religion et de la Patrie* s'étendant rapidement de jour en jour, parmi toutes les classes de la société, vu la modicité de son prix d'abonnement, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs clientelles, pourront annoncer de toute manière et avec toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan qui ne manquera pas d'être avantageux pour le commerce.

A dater de ce jour, nous affermerons à l'année, les colonnes ou partie de colonnes, de notre journal, pour la somme de £ aux marchands ou autres personnes qui sont dans la nécessité d'annoncer. Par ce moyen, la personne à qui on aura ainsi concédé un quarré quelconque dans le journal, pourra remplacer à chaque numéro, ou toutes les semaines, ses annonces par de nouvelles annonces, suivant les engagements convenus.

Nous espérons que ce nouveau moyen, aura l'effet d'engager la plus grande partie des marchands canadiens-français à s'annoncer.

Québec, 12 mars 1849.